

ASSEMBLEE NATIONALE

N° 2351-20 /AN/SGA/AS
K7*Le Secrétaire Général
Administratif***APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX
PERSONNES QUALIFIEES SPECIALISTES DES
APPLICATIONS INFORMATIQUES POUR LE COMPTE DE
L'AUTORITE DE PROTECTION DES DONNEES
PERSONNELLES (APDP)**

Dans le cadre de la désignation des membres de la troisième mandature de l'Autorité de Protection des Données Personnelles (APDP), l'Assemblée nationale du Bénin procède au recrutement de deux (2) personnes qualifiées spécialistes des applications informatiques.

1. Description de postes

Les candidat(e)s désigné(e)s seront membres de l'APDP et soumis aux dispositions de la loi n°2017-20 du 20 avril 2018 portant Code du numérique en République du Bénin.

2. Profil du poste

Les candidat(e)s doivent être titulaires d'un diplôme sanctionnant au moins quatre (4) années d'études universitaires et justifier d'une expérience professionnelle de dix (10) ans.

3. Durée du mandat

La durée du mandat des membres de l'APDP est de cinq (5) ans renouvelable une fois.

4. Conditions d'emploi

Les candidatures doivent obéir aux conditions ci-après :

- être de nationalité béninoise ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- ne pas être un membre du Gouvernement ;
- ne pas exercer des fonctions de dirigeant d'entreprise ou détenir des participations dans les entreprises du secteur de l'informatique ou des communications électroniques.

5. Composition du dossier de candidature

Les dossiers de candidatures comportent :

- une demande adressée au Président de l'Assemblée nationale tenant lieu de lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé faisant ressortir les expériences professionnelles ;
- une copie certifiée conforme des diplômes obtenus.

6. Procédure de sélection

La procédure de sélection se déroulera en trois (3) étapes :

- présélection de cinq (5) personnes, retenues sur dossier par le Bureau de l'Assemblée nationale après appel à candidature ;
- désignation par l'Assemblée nationale de deux (2) personnes qualifiées spécialistes des applications informatiques ;
- la nomination par décret pris en Conseil des ministres des membres de l'APDP après leur désignation.

Le dossier de candidature doit être envoyé uniquement par voie électronique à Monsieur Mariano OGOUTOLOU, Secrétaire Général de l'Assemblée nationale, E-mail : marianoafolabi@yahoo.fr; au plus tard le lundi 3 août 2020 à 00 heures.

Signé : Louis Gbèhounou VLAVONOU

Vu bon à diffuser sur le site de l'Assemblée nationale.

Le Secrétaire Général Administratif



Mariano OGOUTOLOU

Copie au PAN (ATCR)